

du IX^e siècle que l'archevêque Agobard (814-840) offrit à la Bibliothèque de Lyon, et qui est classé sous le n^o 189 à la Bibliothèque de cette ville. Pierre Rostaing n'aurait-il pas offert cette Bible à la cathédrale du Puy comme cadeau de bienvenue ? »

M. Delisle se livre aussi à une dissertation des plus savantes sur le contenu de cette Bible, en la comparant à celle, presque identique, sous tous les rapports, que possède la Bibliothèque nationale, et il est amené à conclure que ces deux manuscrits sont sortis d'un même atelier. Cet atelier, on n'en saurait douter, était celui que Théodulfe dirigeait vers le commencement du IX^e siècle, et qu'il avait établi près de la cathédrale d'Orléans ou dans son abbaye de Saint-Benoit, sur Loire.

« Enfin, » dit M. Delisle « dans l'exemplaire du Puy, l'attention des antiquaires doit encore se porter sur les morceaux d'anciens tissus qu'on avait interposés entre les feuillets pourpres, pour protéger les pages d'écriture en or ou en argent, mais je n'ai pu me prononcer sur l'âge, l'origine et la valeur de ces curieux fragments auxquels une étude consciencieuse a été consacrée par M. Ch. Hedde. »

Les bibliophiles ne pourront que remercier vivement M. Delisle de sa remarquable publication sur la Bible lyonnaise de Théodulfe. Les historiens lyonnais lui sauront aussi gré des renseignements qu'il donne sur le chanoine de cette ville qui a déserté sa cathédrale, comme chevalier de cette église, pour entrer, vers 1511, dans le Chapitre du Puy. Delandine, cependant, lui avait déjà consacré quelques lignes dans son *Inventaire de la Bibliothèque de Lyon*, 1812. Cet auteur, en y inscrivant, sous le n^o 401, un volume qui a pour titre : *Beda super Esdram* (in-folio, 240 p.), a ajouté : « Ce manuscrit, à longues lignes, a plus de mille ans d'ancienneté. En 1511, Pierre de Rostaing, chevalier de l'Eglise de Lyon, le trouva dans les Archives du Chapitre, en arrangea les feuillets et les fit relier. » Mais Delandine ne donna pas le texte de la note que Pierre Rostaing écrivit à la fin de ce volume, et que M. Léopold Delisle a eu soin de reproduire, *in extenso*, dans son étude sur le livre : *les Bibles de Théodulfe* (p. 10), laquelle est ainsi conçue : « Anno Domini millesimo quingentesimo uno decimo, in mense Julii, Petrus Rostanus, miles